

Communiqué information réglementée

Mise à disposition ou consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 11 mai 2007

La Banque de la Réunion informe ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte pour le 11 mai 2007 à 16 H 30 au siège social de la Société, 27 rue Jean Chatel, Saint-Denis de la Réunion. L'avis de réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 6 avril 2007.

L'avis de réunion qui contient l'ordre du jour de cette assemblée et les projets de résolutions qui lui seront soumis peuvent être consultés sur son site Internet (www.banquedelareunion.fr dans l'espace Votre banque>Assemblée Générale).

Il sera proposé à l'Assemblée de fixer le dividende à 12,00 euros par action avec mise en paiement à compter du 29 juin 2007.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.